

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 22

Artikel: Il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Te medzeri mi à l'ottò. »
L'autro bramàve à veni roùtso !...
Tant pis... La dama sè décroûtse
Et de sa casagua ie tré
Lo nènè drâi ! lo pe galé
Qu'on ausse jamé vu su terra :
Fermo, riond, frais, que faillâi vèrè !
Et rousso, et blian, qu'on arâi cru
Onna pomma su dâo vèlu !
Lè get ào monsu ic clièrivant
Que dâi craizu et sè bânçnivan
Dein clia fraitchâo : tot èbaubi,
Sè crayâi dza ào Paradis...
Vait cè lo petit tatpotse
De mousse, quand cheint su sa botse
De quie bâire et de quie medzi,
Que n'a pas voliu s'appèdèzi
Ao nènè, — Pè dinse onna biènna,
Lè mousse fânt de cliâo s'èinguienne
Qu'on sâ pas iò lè vant queri. —
Voliève dan pas sè nourri.
Po fini, aprî dâi manâire,
Po mourgâ lo petit bramère,
La dama lai dit : « T'i bin su
Croûio craset, sacré lugère,
Que se te lo preind, pas, lo baillo ào monsu. »
Marc à Louis.*

IL Y A CENT ANS

A Lausanne, on payait le froment 18 ½ à 21 ½ batz ; à Morges, 19 à 21 batz ; à Moudon, 17 ½ à 19 ½ batz ; à Vevey, 18 à 21 ½ batz ; à Yverdon, 17 ½ à 19 ½ batz.

Le mersel se payait de 16 à 18 batz à Lausanne et à Morges, de 13 à 14 à Moudon, à 16 batz à Vevey, de 14 à 16 batz à Yverdon.

L'avoine : 7 ½ à 8 ½ à Lausanne ; 7 à 8 batz à Morges et Moudon, de 7 ½ à 9 ½ batz à Vevey, de 6 ½ à 7 ½ à Yverdon.

Chose curieuse, à cette époque, le veau coûtait moins que le bœuf : Bœuf et vache, 8 ½ à 9 ½ crutz ; mouton, 8 ½ à 10 crutz ; veau, 7 à 8 crutz.

Pour le pain : blanc, de 4 ½ à 6 crutz ; évêché, de 4 à 5 ½ crutz ; moyen, de 3 ½ à 4 ½.

L'HUISSIER ET L'AMATEUR DE TABAC

IL ÉTAIT un beau temps de la contrebande à La Vallée, il y a quelque quarante ans.

Des Français de la frontière venaient par bandes de vingt et plus, charger les lourds ballots de tabac, et de leur pas élastique et silencieux, les transportaient en un rien de temps par delà les lignes de la douane.

Les Piguet-Dessus étaient le quartier général de l'une de ces équipes et dans la remise du magasinier, s'empilaient, dès les premiers beaux jours, les ballots et les sacs de café.

— Hélas ! disait un vieux fruitier qui assistait à un déchargement de cette marchandise, il y a tout de même trop de tabac à des places et pas assez à d'autres !

Il faut dire que notre homme était grand fumeur et, pour l'instant, à court d'argent et de tabac.

Aussi, fut-ce vainement qu'il lutta contre la tentation. Un beau soir il s'introduisit dans la remise.

Découdre l'un des ballots, y prélever une bonne provision de la précieuse denrée et l'aller dissimuler dans une cachette fut l'affaire de peu de temps.

Mais le malheur poursuivait le pauvre fruitier, car avant que d'avoir fumé le premier paquet, il était arrêté et impitoyablement enfermé dans les prisons du Sentier.

« Enfermé » est peut-être un peu trop dire, car à quelque temps de là, on pouvait le voir bûcher le bois de la geôle à deux pas des sapins de la Côte et, par conséquent, de la liberté.

Mais, dans ce moment, du moins, ses idées n'étaient pas tournées de ce côté. Le coupable réfléchissait et un beau jour il déclara vouloir racheter sa faute en montrant à la Justice l'endroit où le tabac était caché.

Aussi, un beau matin, le prisonnier et l'huissier de la Justice s'acheminèrent côte à côte

dans la direction des grands bois. Ils devaient gaiement, comme de vieux amis, car ils étaient à peu près du même âge et grands patoisants tous les deux.

On les vit même à la chape d'une maison, allumer leur pipe de concert, et plus tard, boire quartette à la pinte hospitalière.

C'était du reste un huissier bienveillant, dont l'humeur bienveillante avait, plus d'une fois, rendu les plus grands services.

Cependant, cette fois-là, il faut reconnaître que ces bonnes dispositions tournèrent à la confusion du brave huissier.

Arrivés dans les parages de Derrière-la-Côte, que se passa-t-il dans l'esprit du prisonnier ? Il est probable que l'aspect de ces horizons agrestes et familiers, ainsi que l'odeur de la poix, que distille la vaste forêt, réveillèrent en lui des besoins de liberté, car il manifesta bientôt des signes d'inquiétude et prétextant un besoin pressant, sollicita et obtint de son compagnon quelques instants de solitude. Mais ayant franchi le mur du pâturage voisin, notre délinquant partit comme un lièvre dans la direction de la frontière, non sans s'être appliqué quelques claques sur les reins, à l'adresse du pauvre huissier qui, immobile sur la route, ne pouvait que crier :

— Revin, Dâri ! se té plliè, ne mé fâ pas clia-ique !

Il est bon d'ajouter en conclusion qu'après avoir fait la campagne d'été derrière le Risoud, le fugitif, à l'approche de l'hiver, revint sagement purger sa peine.

Mais celle de l'huissier dura beaucoup plus longtemps, car il ne put jamais songer sans amertume au tour qui lui fut joué cette fois là.

P. A. G.

Question d'âge. — La si coquette Mme B., se rend dernièrement à l'Hôtel de Ville pour y faire signer une pièce d'état-civil.

L'employé, bourru. — Quel âge avez-vous, madame ?

Madame B. — Mais, monsieur, est-ce bien nécessaire ?

L'employé. — Absolument. Voyons, vous avez quarante-cinq ans ?

Madame B., indignée. — Oh ! ! Vous vous trompez de vingt ans !

L'employé, écrivant. — Agée de soixante-cinq ans...

Madame B. — Mais non, mais non ! J'ai vingt-cinq ans !

L'employé, furieux. — Il fallait le dire !

L'AMOUR

L'AMOUR est une affection cardiaque, autrement dit, pour les profanes, une espèce de maladie de cœur.

Le microbe de l'amour, car toute maladie est provoquée par un microbe, est un chérubin ailé, muni d'un arc, d'un carquois et de flèches. Ce microbe diabolique, sous ses apparences d'ange, est un adroit tireur ; comme Guillaume Tell, il vise tire et perce, non pas la pomme, mais le cœur, et en plein centre ! Diable ! ce doit être douloureux cette maladie là !

Il y a plusieurs sortes d'amour ; il y a d'abord l'amour filial, c'est l'amour pour les filles ! L'amour conjugal est celui que les écoliers éprouvent pour la conjugaison des verbes ; demandez-en des nouvelles à nos pédagogues ! Il y a l'amour paternel, que les fervents de la religion catholique ont pour les paters. Il y a encore l'amour de l'argent, qu'il ne faut pas confondre avec l'argent de l'amour ! L'amour du prochain ne nous concerne évidemment pas, mèlons-nous de nos affaires ! L'amour charnel est celui des viandes de toutes sortes, c'est l'affaire des gastronomes ! Il ne faut pas non plus confondre l'amour divin, avec l'amour du vin, ce dernier cher aux disciples de Bacchus ! L'amour maternel est celui de la maternité ; c'est celui qui coûte le plus cher, s'il se renouvelle par trop fréquemment ! L'amour de la patrie, me semble devoir être qualifié de patriarcal ! On entend souvent parler de fol amour ; en est-il jamais d'autre ? L'amour légitime est celui de la loi, il ne doit être, ni bien fréquent, ni très contagieux ! Il y a encore une Kyrielle d'espèces d'a-

mours, tous plus bizarres les uns que les autres ; depuis l'amour libre, comme l'échappement des automobiles, mais qui pue moins, jusqu'au mortel amour, évidemment le plus dangereux de tous. Inutile de dire que ceux qui sont frappés par cette dernière forme de l'amour sont irrémédiablement condamnés par les princes de la science !

Je termine là, cette énumération, déjà trop longue, craignant qu'elle ne vous impressionne et vous rende amoureux par suggestion, ce que je ne me pardonnerais jamais, étant donné le caractère malin et très contagieux de l'affection dénommée amour sous ses diverses formes ; d'autant plus que, jusqu'à maintenant, cette affection est considérée comme incurable, on ne lui connaît également aucun préservatif !

Pierre Ozaire.

L'AUBERGE COMMUNALE

L'AUBERGE communale, désignée aussi parfois sous le nom de pinte, terme qui pendant peu usité actuellement, est un bâtiment qui revêt une certaine importance dans le village. En effet, c'est là où se concentre la principale animation, aussi les discussions et les conversations sont-elles fréquentes, soit devant le bâtiment où des personnes viennent consulter le baromètre et examiner attentivement les affiches et avis placés au pilier public, soit surtout dans la salle où tranquillement le campagnard vient lire les journaux locaux et déguster le bon vin blanc du pays.

Pendant la semaine, les consommateurs ne sont pas très nombreux, car les travaux des champs sont pressants et si l'on vient boire un demi pour calmer la soif importune, ce n'est pas pour s'attarder longtemps. Le dimanche, ah ! certes, c'est différent, et avant d'aller dîner on va prendre l'apéritif et discuter de choses et autres.

L'après-midi, les conversations sont animées et les amateurs de jeux de cartes s'en donnent à plaisir, aussi les heures s'écoulent-elles rapidement à jouer jass, binocle ou piquet. A 4 heures, il faut aller soigner le bétail, mais souvent on se donne rendez-vous pour la soirée, car les distractions sont rares au village et il n'est pas bon à l'homme d'être misanthrope et de vivre en ermite ! La salle est remplie de fumée, car généralement le paysan a du plaisir à fumer une bonne pipe ou un cigare, voire même une cigarette, très en vogue actuellement.

Lorsque le temps est beau, les jeux de quille ou de boules sont occupés, quelquefois des prix sont décernés aux plus adroits. Un phonographe, qui a remplacé la boîte à musique d'autrefois, fait retentir des romances plus ou moins harmonieuses, et les vieilles mélodies du pays sont remplacées par les dernières nouveautés parisiennes, créées dans les cabarets montmartrois.

La jeunesse du village y donne une fois ou deux l'an un bal et les nouvelles danses ont fait leur apparition, ce sont tango, fox-trott et shimmy, qui petit à petit remplacent les élégantes valse et les charmantes polkas et mazurkas dansées il y a quelques années encore ! La jeunesse, fervente admiratrice de Terpsychore, réclame aujourd'hui les orchestres jazz-band !

Des esprits critiques se plaignent de cette évolution qui se manifeste jusque dans nos campagnes et prétendent que les bals ne sont plus aussi jolis, ni aussi bien fréquentés qu'anciennement !

En hiver, des conférences y sont données, attirant de nombreux auditeurs, et à certaines époques il y a les mises diverses, puis des séances où se réunissent Municipalité et Conseil général.

Certaines auberges sont appréciées pour la bonne cuisine faite par le tenancier ; crêpes, fromages, malakoffs, fondues, charcuterie de campagne attirent de nombreux gourmets. Ils sont heureux de quitter la ville où règne la poussière et la fumée pour venir se reposer quelques instants dans le village hospitalier. Avec les communications faciles et rapides qui exis-